



Probleme avec un concessionnaire moto

Par **beck007**, le **04/11/2009** à **16:30**

Bonjour,rnrn Je viens vers vous car je ne trouve plus la solution a mon probleme, tout commence en Mars 2008 ou j'ai eu un accident de moto (avec une moto d'essai) avec laquelle je n'avais rien signe avant l'essai. Le concessionnaire me demande le lendemain qu'il preferai que l'on s'arrange ensemble pluto que de faire marcher l'assurance, chose que j'ai essaye de faire car cela m'embetait pour lui (tout en ayant toujours rien signe). Voyant que je ne pouvais pas honore cette demande et suite a un grave accident de voiture en avril 2008, j'ai decide de vendre ma moto chez lui pour le rembourser. Seulement la moto etait gage et je ne le savait pas. De ce fait l'acheteur a rendu la moto, apres avoir roule avec pendant 1 mois, le concessionnaire l a rembourser, et il me dit que j'ai signe un papier alors que non, je n'ai meme pas signe le certificat de vente. Que dois-je faire, il me reste 5000 euros a rembourser sur la moto, la vente de celle ci me permettrait de cloturer le credit et j'aurais meme 2900 euros de plus pour rembourser des frais que le garage me demande, mais il bloque la moto et quand je trouve un acheteur potentiel, il lui dis qu'il n a pas de moto comme celle la. Je suis a bout, mon couple va tres mal, je passe d'un futur mariage a une possible separation, j'ai vraiment besoin d'aide. Merci d'avance pour votre aide rapide Cordialement,